

ENGAGEMENT SERVICE APRES VENTE – MODALITES

Cher (e) client (e)

Vous avez déposé votre mobile sous garantie ou avec une acceptation de prise en charge Lifeline* en service après vente dans un magasin The Phone House.

Après un délai de 15 jours ouvrés (soit 21 jours calendaires) votre mobile ne vous a pas encore été restitué.

Nous vous présentons nos excuses pour le non respect de cet engagement et vous proposons de bénéficier, à titre commercial, d'une remise de 30€ TTC ** valable sur votre prochain achat dans l'un de nos magasins The Phone House dans les 3 mois à compter de la réception de votre code de réduction chez vous.

Comment recevoir cette réduction ?

Découpez la demande d'envoi ci-dessous, complétez-là, joignez les pièces demandées et envoyez le tout à :

The Phone House – Service Clients
Engagement SAV
TSA N° 37111
37310 TAUXIGNY CEDEX

En espérant que ce geste vous donne entière satisfaction,

L'équipe Service Clients

Attention : vous ne pouvez prétendre à cette remise si :

- il s'agit d'un pack opérateur Orange, Bouygues Telecom ou Virgin dont le service après vente est géré directement par l'opérateur
- la panne n'a pas été constatée par le centre de réparation agréé
- vous avez refusé le devis de réparation de votre mobile ou refusé de récupérer votre mobile revenu en magasin dans les délais.

* selon contrat Lifeline souscrit. ** voir conditions complètes en magasin.



Demande d'envoi de code de remise 30€ TTC*

Date de votre demande :

Coordonnées : Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Pièce à joindre : copie de votre dépôt SAV

* Voir conditions en magasins

